



Les Résidences
de Bellevue

NOTE d'INFORMATION

À L'ATTENTION DES FAMILLES ET DES RESIDENTS

Direction - Mme GILBERT
Poste : 8805
Réf : NI 2022/8/VG

Bourges, le 8 Août 2022

OBJET : Pass Sanitaire et Obligation vaccinale

Mesdames, Messieurs,

Je vous informe que dans le cadre de la fin de l'urgence sanitaire, les établissements et services de santé et médico-sociaux connaissent une nouvelle évolution des règles en matière de Pass Sanitaire.

C'est ainsi que **depuis le 1^{er} Aout 2022**, si l'obligation vaccinale demeure en vigueur pour le personnel de l'établissement, **la présentation du Pass Sanitaire n'est plus exigée dans l'EHPAD pour les résidents et les visiteurs.**

Néanmoins, **le port du masque chirurgical reste obligatoire** à l'intérieur de l'établissement pour le personnel et les visiteurs.

L'ensemble des gestes barrières doit continuer à être respecté par les résidents, professionnels et visiteurs extérieurs, quel que soit leur statut vaccinal, et notamment **l'hygiène des mains.**

Je remercie chacun d'entre vous pour le respect des consignes sanitaires restantes.

La Directrice
Véronique GILBERT

